

Escroquerie à Mounana Il réussissait à tromper Airtel Money

JNE

Libreville/Gabon

WALLIS Lekomba Mapoba est dans le collimateur de la justice et pour cause. Une procédure judiciaire en flagrant délit d'escroquerie vient d'être initiée à son encontre. Il est, en effet, reproché à cet électrotechnicien béninois, âgé de 29 ans et domicilié au quartier Rénovation, à Mounana, d'avoir «habilleme[n]t escroqué deux cent mille (200 000) francs dans la boutique Airtel Money de Justin Faliyi, et aussi d'avoir tenté une seconde fois d'escroquer trois cent mille (300 000) francs, cette fois, dans la boutique Airtel Money de Gauthier Foulou», dans la commune de Mounana. Des faits que le mis en cause a, du reste, parfaitement reconnus devant l'enquêteur, qui l'entendait sur procès-verbal. Gardé à vue au commissariat

de police de Mounana, suite à une plainte collective déposée dans les services de cette unité des Forces de police nationale (FPN) par les deux victimes, Lekomba Mapoba a expliqué qu'il n'était pas seul dans cette affaire. Il a ainsi révélé qu'il avait opéré en compagnie de son ami Franck Oye qui se trouverait actuellement à Libreville. Dans ses aveux, l'arnaqueur présumé soutient que c'est ce complice qui lui a demandé de se rendre dans une agence Airtel Money pour prendre le numéro de téléphone du revendeur agréé, et de le lui envoyer pour que lui, à son tour, puisse tromper la vigilance du revendeur avec un message erroné d'Airtel Money. **RÉPONDRE DE SES ACTES.** En décortiquant le mode opératoire de sieur Lekomba Mapoba, et la finesse avec laquelle il se rend dans les



Photo : D.R.

L'escroc présumé, Lekomba Mapoba Wallis dans les locaux de la police.

agences Airtel Money pour pouvoir toucher d'importantes sommes d'argent, les policiers sont parvenus à la conclusion que «cela relève de l'art et illustre le caractère dangereux et nuisible de ce personnage, vraisemblablement récidiviste, coutumier des faits.» Le rapport d'enquête relève qu'«au regard de la gravité des faits qui lui sont imputables, on peut, sans risque de se tromper, déduire que Wallis Lekomba Mapoba, avec son comparse actuellement à Libreville, font partie d'un vaste réseau d'arnaqueurs avec des tentacules dans tout le pays à travers les boutiques Airtel Money qu'ils réussissent à convaincre.» Désormais mis hors d'état de nuire, l'escroc présumé attend maintenant à la maison d'arrêt de Franceville le sort que lui réserve la loi.

Découverte macabre hier matin à La Peyrie Un corps sans vie retrouvé derrière l'agence SEEG

JNE

Libreville/Gabon

SCÈNE macabre, hier matin, au quartier La Peyrie, dans le troisième arrondissement de Libreville. Le corps sans vie d'un homme a été retrouvé derrière l'agence de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), tout près de la rue Marie-Christine Bazoumbou.

Ce sont des passants qui ont fait cette macabre découverte et alerté les services compétents. L'enquête, ouverte par la Police judiciaire s'orienterait très fortement vers la thèse d'une mort naturelle et pour cause. La victime, qui n'avait sur lui aucun document permettant de l'identifier, ne portait nullement des traces d'une violence quelconque. Ce n'est pas un habitué

des lieux, ont témoigné les populations riveraines. Et d'ajouter : « Il s'agirait vraisemblablement d'un indigent, inconnu dans notre quartier. Il s'est assis, hier jeudi vers 22H30, devant cette épave de voiture. On voyait bien qu'il était très mal en point, qu'il était très malade. » Après les constatations d'usage, le macchabée a été emporté par les pompes funèbres.



Photo : Juste Ndemezo

La victime telle que nous l'avons trouvée hier.

Lutte contre la détention et la vente des produits stupéfiants à Port-Gentil Un vendeur d'héroïne et de cocaïne interpellé

J-P.A.

Port-Gentil/Gabon

LE Nigérian Ogbu Peter Ogechuku, âgé de 51 ans, qui a choisi comme activité principale la détention et la vente des stupéfiants, vient d'être mis hors d'état de nuire par les éléments de l'antenne provinciale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad), basée à Port-Gentil. En provenance de Libreville où il réside, le mis en cause a été interpellé par les policiers, bien renseignés sur ses faits et gestes dans la capitale économique, le 28 mai dernier, vers 09 heures, au quartier Miniprix. Une fouille effectuée sur lui a permis aux agents de découvrir deux (02) cap-



Photo : Jean Paulin Allogho

Ogbu Peter Ogechuku, dans les locaux de l'Oclad Port-Gentil.

sules d'héroïne et de cocaïne, que l'intéressé avait pris soin de dissimuler dans l'une des poches de sa culotte. Bien

évidemment, cette marchandise illicite a été saisie et son propriétaire conduit au poste, pour y subir un interrogatoire.



Photo : Jean Paulin Allogho

La drogue trouvée sur lui, au moment de son arrestation.

A la question de savoir l'origine de la drogue trouvée sur lui, le mis en cause aurait avoué aux policiers en être le propriétaire. Tout comme il aurait affirmé qu'il travaillait en étroite collaboration avec son frère, Samuel Ogou, qui l'envoie, de temps en temps,

à Port-Gentil pour vendre de la drogue. **PLACÉ SOUS MANDAT DE DÉPÔT.** Placé en garde à vue pour nécessité d'enquête, Ogbu Peter Ogechuku aurait fait d'autres aveux, notamment qu'il excellait, d'abord, dans l'escroquerie, avant de se reconver-

tir dans le trafic, plus lucratif, des drogues dures. Ceci pour faire face aux difficultés financières quotidiennes. Avant d'ajouter que grâce à cette activité, il a su tisser une relation gagnant-gagnant avec un Béninois résidant à Port-Gentil, et répondant au nom de Mohamed Ibrahim, mais dont il dit ignorer, malheureusement, l'adresse. Présenté, en début de semaine, devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil, le délinquant présumé a été, après audition, placé sous mandat de dépôt, à la prison centrale du Château. Alors que Samuel Ogou et Mohamed Ibrahim, cités dans l'affaire, sont activement recherchés pour être entendus, à leur tour.